

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés
Arrêté N°0024/2018 (COB-EP1-41)

Objet : Remplacement poteau téléphonique

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2212-1,
Considérant que des travaux sur chaussée pour le remplacement des poteaux à l'identique place pour place pour le compte d'orange jugés trop vieux ou dangereux doivent être réalisés aux lieudits :

- La Touchette N° 53969
- La Touchette N° 53976
- Le Perray N° 53993
- La Borde Berthe N° 54076
- Les Places N° 54094

commune de Sargé sur Braye,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée,
Afin d'éviter tout accident aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera perturbée aux lieudits :

- La Touchette N° 53969
- La Touchette N° 53976
- Le Perray N° 53993
- La Borde Berthe N° 54076
- Les Places N° 54094

commune de Sargé sur Braye.

en raison des travaux pour le remplacement des poteaux téléphoniques à compter du 11 juin 2018 et ce pendant la durée du chantier.

Article 2 : La circulation sera alternée par panneaux B15-C18.

Article 3 : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

Article 4 : La signalisation réglementaire se rapportant à ces travaux sera mise en place par l'entreprise Alquenry CRT de Saint-Calais.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Cet arrêté sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye

Fait à Sargé sur Braye, le 31 mai 2018

Le Maire,

Jean LÉGER

